

Numéro d'enregistrement aux fins du crédit d'impôt pour les investisseurs



DÉCLARATION DE L'INVESTISSEUR-PARTICULIER DANS UNE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE / ASSOCIATION

dans les petites entreprises	a crount a imporpour .	-		
Identification de l'investisseur (sect communautaire / association requé Nom de l'investisseur :		a corporation de d	léveloppement écc	onomique
Numéro d'assurance sociale :				
Date de naissance :				
Adresse postale :				
Téléphone : ()	Télécopieur : ()	Adre	sse électronique :	
Langue préférée : Anglais	□ Français			
Actions admissibles entièrement lib économique communautaire / associa		ı r : (section à être n	emplie par la corpoi	ration de développement
Type d'actions	Nombre d'actions	Montant versé	Date de l'achat	Date de la libération totale
Privilégiées sans droit de vote				
Privilégiées avec droit de vote				
Total des actions privilégiées				
Actions ordinaires sans droit de vote				
Actions ordinaires avec droit de vote				
Total des actions ordinaires				
Total des investissements prévus				

Je comprends les dispositions suivantes relativement aux actions susmentionnées :

- Je suis tenu de détenir les actions pendant au moins quatre ans;
- Si je rachète, j'annule ou j'aliène une action avant la fin de la période de détention de quatre ans ou si je reçois un crédit d'impôt auquel je n'ai pas droit, je rembourserai le montant du crédit d'impôt qui m'aura été consenti, avec intérêts. De plus, la corporation de développement économique communautaire / association requérante est tenue de déduire du montant qui me serait autrement payable la valeur des crédits d'impôt accordés et de verser cette somme au ministre des Finances et Conseil du Trésor dans un délai de 30 jours.
- Je n'ai reçu aucune aide financière de la part de tout gouvernement, de toute municipalité ou de toute autorité publique pour acheter ces actions:
- Aucun crédit d'impôt n'a été accordé précédemment en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick relativement à ces actions;
- Je n'ai aliéné aucune action de la société requérante après le 4 février 2014 et avant l'émission d'actions déterminée;
- Au cours de la période de détention de quatre ans relative aux émissions d'actions déterminées, je fournirai à la corporation de développement économique communautaire / association requérante admissible, Finances et Conseil du Trésor et au ministère de la Justice et du Procureur général toute information nécessaire pour assurer le respect des dispositions du programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises et de la Loi sur les valeurs mobilières;
- J'ai lu le plan de développement économique communautaire, je comprends à quelles fins les fonds seront utilisés et je reconnais que j'investis ces sommes entièrement à mes propres risques;
- Je comprends que la limite annuelle du crédit d'impôt est de 125 000 \$ par investisseur.

Avertissement

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne garantit la valeur d'aucune action émise par une corporation de développement économique communautaire / association inscrite au titre de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises* et n'exprime aucune opinion quant à la situation financière d'une telle corporation / association ou aux avantages d'investir dans ses actions.

Le présent formulaire a pour objet de fournir des renseignements concernant les demandes présentées en vertu de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises du Nouveau-Brunswick*. Il ne remplace aucunement les lois, règlements ou documents administratifs auxquels il fait référence. En cas de divergence entre le présent formulaire et les lois et règlements, les lois et règlements prévalent.

Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises Place Marysville, C.P. 3000 Fredericton (N.-B.) E3B 5G5



DÉCLARATION DE L'INVESTISSEUR-PARTICULIER DANS UNE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE / ASSOCIATION

Attestation

J'ai lu et je comprends l'annexe 1 de la demande d'enregistrement d'une corporation de développement économique communautaire / association et le texte qui précède, y compris l'avertissement.

J'atteste que les renseignements fournis dans la **déclaration de l'investisseur-particulier** sont véridiques et exacts, au meilleur de ma connaissance.

Nom de l'investisseur (Veuillez écrire en lettres moulées.)	Signature			
Date				
http://www.gnb.ca/Finances	Adresse électronique : wwwfin@gnb.ca			
Téléphone : (800) 669-7070 Télécopieur : (506) 444-5086	This form is also available in English.			